

PLONGEZ DANS 50 ANS D'UNE HISTOIRE DE PASSIONS ET D'ENGAGEMENTS AU SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA DIFFUSION ARTISTIQUES EN SEINE-SAINT-DENIS

« L'ENFANT QUI A LA MUSIQUE ET LA DANSE DANS SA BESACE A UN VOCABULAIRE BEAUCOUP PLUS RICHE, IL TEND A AVOIR TOUS LES OISEAUX DU MONDE DANS SA VOLIERE »

Jack RALITE

Cofondateur du conservatoire d'Aubervilliers-La Courneuve 1992, discours à l'occasion des 20 ans du CRR 93



En quelques mots et chiffres...

LE CRR 93 S'AFFIRME DEPUIS 50 ANS COMME UN ACTEUR PEDAGOGIQUE ET CULTUREL MAJEUR, GRÂCE À UNE EXPERIENCE ET UNE IDENTITE PEDAGOGIQUE, ARTISTIQUE ET TERRITORIALE FORTES ET RECONNUES.

Ainsi, le CRR 93 Jack Ralite offre une filière de formation artistique complète, des premiers pas de l'apprentissage jusqu'au niveau professionnel grâce à la qualité de son 3ème cycle et de son cycle de préparation à l'enseignement supérieur (CPES) et aux liens forts tissés avec le Pôle Supérieur d'Enseignement Artistique Aubervilliers- La Courneuve Seine Saint-Denis, dit Pôle sup'93.

Près de 200 manifestations -concerts, conférences, spectacles...- organisés chaque année via un réseau étendu de partenaires.



1400 élèves venant de Seine-Saint-Denis, de toute la France et de l'étranger.

5000 jeunes d'Aubervilliers et de La Courneuve bénéficiant chaque année de partenariats éducatifs hors les murs.

140 professeurs et intervenants en milieu scolaire accompagnés d'une équipe administrative et technique.

Plus de 70 disciplines enseignées dans les champs de la musique, de la danse et du théâtre, et des innovations et nouveautés pédagogiques permanentes.





Création du Conservatoire **Municipal de Musique** et de Danse d'Aubervilliers

Docteur Pieyre, Maire-adjoint aux questions culturelles, en a conçu la formule et présidé le démarrage. Direction: M. Chouteau **Implantation:**

d'abord dans l'ancienne salle des fêtes les cours avaient lieu dans les quelques loges qui entouraient la scène-, ensuite à l'école Edgar Quinet, ensuite encore dans le pavillon qui abritait l'ancien siège de l'Office H.L.M. square Lucien Brun.

LE CONSEIL

Après avoir entendu l'exposé de M. le Maire Vu la lettre en date du I7 Juin 1969 sous le timbre du Ministère des Affaires culturelles - Direction des spectacles de la musique et des lettres,

Vu joint à la présente délibération, le projet de conventional l'école municipale à passer entre le Ministre d'Etat chargé des Affaires culturelles et le Maire d'Aubervilliers,

Sur avis favorable de la Commission de l'enseignement Sur avis conforme de la Commission du budget Vu le budget communal

A l'unanimité

DELIBERE:

Monsieur le Maire est autorisé à signer avec M. le Ministre d'Btat chargé des affaires culturelles la convention portant agrément de l'Ecole municipale de musique, dans les termes et conditions contenus dans ladite convention laquelle a été visée par le contrôleur financier sous le n° 8176.

2 0 JUIN 1969

Afrobation du frey se convention d'agrésse

Boligny le 25 juillet 19 69 pe le Préfet de la sain et

? Le Perfet de la Seine & D le secritaire général Police.

1956

1969

Approbation du projet de convention d'agrément de l'école municipale de musique

Inauguration du nouveau bâtiment rue Réchossière

Quelques chiffres:

50 professeurs
et 6 accompagnateurs.
32 disciplines.
1400 élèves.
Interventions dans
30 écoles maternelles
soit 600 élèves.

1976

2013

Emménagement de l'ensemble des équipes dans le nouveau bâtiment situé au

> 5 rue Edouard-Poisson Aubervilliers

Projet
de nationalisation
des deux conservatoires
réunis, Aubervilliers
et La Courneuve

1972

0

Quelques chiffres:

entre 650 et 700 élèves inscrits.

18 disciplines:

solfège, piano, violon,
violoncelle, guitare, flûte, hautbois,
clarinette, saxophone,
musique de chambre, chant, chant choral,
mise en scène lyrique,
histoire de la musique,
jardin musical, danse,
harmonie, orchestre.
Directeur : Gérard MEUNIER

Maire d'Aubervilliers : André KARMAN Maire de La Courneuve : Jean HOUDREMONT



De gauche à droite : Gérard Meunier, directeur de l'école de musique, M. Girault, Président de l'association des parents d'élèves et Jack Ralite - discours à l'occasion des 20 ans du conservatoire.



DU CRR 93

Une histoire de personnes...

En décidant de créer le CRR 93 et de le doter de moyens pour fonctionner et se développer, Jack Ralite et Gérard Meunier ont tous les deux fait le pari d'offrir l'excellence sur un territoire trop souvent stigmatisé, dénigré voire négligé. C'est ainsi que cette institution,

à travers ses directeurs successifs, et l'engagement de ses èquipes, a formé des générations de musiciens, danseurs et comédiens, certains ayant acquis une grande notoriété... ou enseignant désormais dans cette institution si attachante.

Quelques portraits parmi d'autres de celles et ceux que le CRR 93 Jack Ralite est fier d'avoir eu en son sein.

LES DIRECTEURS SUCCESSIFS

Parce qu'ils sont les premiers à prendre des décisions de tout ordre concernant le conservatoire –pédagogiques, artistiques mais aussi organisationnelles et budgétaires-

les directeurs, en travaillant étroitement avec les administrateurs du CRR et le personnel, impulsent sa dynamique qui marque l'histoire de l'établissement.

Gérard Meunier, premier directeur du CRR 93 de 1973 à 1990

« Je me souviens parfaitement avoir été tiraillé entre la carrière de [pianiste] concertiste et celle de compositeur. J'en serais peut-être encore à m'interroger, ajoute-t-il avec une pointe d'humour, s'il n'y avait pas eu ce fameux concert avec l'Ensemble orchestral de Paris à Aubervilliers. C'est en effet à ce moment-là que l'on m'a proposé une place de professeur dans la toute jeune école de musique qui venait de se créer. [...] Les cours ont alors commencé, à la rentrée 1956 dans des conditions matérielles assez inimaginables.»

Gérard Meunier pour le Magazine Regards, La Courneuve - juin 1990



Michel Rotterdam, directeur de 1992 à 1997

Être le plus jeune directeur de

CNR de France est une réussite des plus enviables, mais c'est également une mission difficile à mener. [...] « Le conservatoire de La Courneuve ressemble à une grande famille, précise-t-il. L'ambiance saine, faite de solidarité et de volonté de travailler ensemble est absolument unique pour un établissement de cette taille. Cette ambiance est en grande partie l'œuvre de Gérard Meunier qui, dès le départ, a su s'entourer de personnalités possédant de grandes valeurs humaines et artistiques. Ceci dit, j'espère bien, au fil d'un temps qui ne m'est pas compté, poursuivre le travail dynamique commencé aux

Michel Rotterdam, alors âgé de 26 ans, pour le Magazine *Regard*s, La Courneuve - septembre 1993

côtés de Marc-Olivier Dupin. ».

Marc-Olivier Dupin, directeur de 1990 à 1992

Hacène Larbi, directeur en 1997

Serge Cyferstein, directeur de 1998 à 2003

Valérie Guéroult et Jean-François Boukobza, intérim de direction en 2003-2004



Daniel Lefèvre, directeur de 2004 à 2008 Jean Roudon, directeur de 2008 à 2015 Alexandre Grandé, directeur depuis 2015

QUELQUES FIGURES MARQUANTES, PROFESSEURS ET ELEVES

Professeurs, élèves, équipe, tous s'accordent à dire que le CRR 93 est un conservatoire particulier, qui provoque chez ceux qui le fréquentent et y consacrent des années de leur vie un grand attachement, de part sa capacité à accueillir un large spectre de public, éclectique en terme de situation sociale, d'âge, de niveau, sur un territoire complexe et socialement défavorisé, tout en offrant une formation de qualité reconnue permettant aux talents d'éclore; mais également du fait qu'il est source de création, d'invention, de rencontres qui génèrent des projets originaux et de qualité, qui contribuent à sa large renommée-y compris au-delà des frontières nationales.

Nous avons choisi de présenter quelques unes de ces figures qui ont marqué l'histoire du CRR 93 et qui ont en retour été profondément inspirées par leur passage dans l'établissement...



Anny Poltz, professeur de Formation Musicale (1963-1993)

« Dès 1967, se souvient-elle, le conservatoire lançait un immense projet : partir à la conquête des écoles. » Une véritable croisade musicale aux accords majeurs dont Anny sera, aux côtés d'une poignée de collèques aussi motivés qu'elle, une des indispensables chevilles ouvrières. « Tout a commencé dans deux écoles. Dès l'année suivant ce coup d'essai, le bouche à oreille ayant fonctionné à plein, nous avons été littéralement obligés de mettre les bouchées doubles. Grâce à ce travail de fond, au jour d'aujourd'hui, ce sont pratiquement l'intégralité des écoles et presque toutes les classes, qu'elles appartiennent à la maternelle ou au primaire, qui bénéficient du travail d'un intervenant. [...] Avec 100 à 120 gosses que j'ai vus défiler chaque année dans mes cours, en plus d'un quart de siècle, je vous prie de croire que les joies de la rencontre, de l'échange, du partage nourrissent en profondeur une vie de beaucoup de chaleur et de générosité ».

Anny Poltz - à l'occasion des 30 ans du conservatoire - pour le Magazine *Regard*s, La Courneuve - octobre 1993



Anny Poltz, magazine Auber Mensue Aubervilliers - septembre 2013

Alain Damiens, professeur de clarinette

Alain Damiens, interprète majeur du répertoire contemporain pour clarinette, a mené de front une carrière d'interprète et d'enseignant, au conservatoire CRR 93 et au Conservatoire de Paris aux côtés de Michel Arrignon et au sein du département pédagogique.

Figure incontournable du renouveau de la clarinette, membre de l'Ensemble intercontemporain de 1976 à 2016, Alain Damiens a notamment créé Dialogue de l'ombre double de Pierre Boulez et le Concerto pour clarinette d'Elliott Carter, dont il est dédicataire.

Ses rencontres fructueuses avec les plus grands compositeurs de son temps, de Stockhausen à Lachenmann, en passant par Donatoni, Xenakis, Grisey, Kurtág ou Ferneyhough, en font un témoin de premier plan de l'histoire musicale des XXème et XXIème siècles.

Au CRR 93, il a contribué à former de nombreux musiciens devenus professionnels, dont Valérie Guéroult, l'une des professeurs de clarinette et de musique de chambre qui enseigne également au Pôle sup'93, au CNSMDP et qui a dirigé en binôme le CRR lors d'une vacance de direction.



« En 1985, j'ai eu envie d'enseigner. Cela m'est venu après avoir animé de nombreuses masterclasses notamment à l'étranger. J'ai ressenti la nécessité d'enseigner pour contrer les attaques visant la musique comemporaine, expliquer aux différents publics que l'art contemporain est vital pour la société, qu'elle est un enjeu essentiel de la liberté ».

Aussi, l'arrivée d'Alain Damiens au CNR d'Aubervilliers - La Courneuve n'a rien de fortuit. « *Mon choix n'est pas neutre* ». Le clarinettiste a confié avoir opté, en plus de ses heures de cours au CNSMP, pour le conservatoire d'Aubervilliers -La Coumeuve pour plusieurs raisons :

l'envie de retrouver, dans des communes populaires où existent des difficultés, des élères qui lui permettent de renouer avec ses origines ; l'envie de partager le travail d'une équipe pédagogique de haut niveau, tant par les professeurs remarquables qui y enseignent que par la « disponibilité, l'amabilité du personnel administratif, constante malgré les difficultés du travail ».

Alain Damiens, magazine Regards, La Courneuve - avril 1998

Marie Joubinaux, cheffe de chœur, Responsable de l'Education Artistique et Culturelle du CRR 93 (1998 à aujourd'hui)

Marie Joubinaux, cheffe de chœur au grand coeur, fait partie de ces professeurs qui semblent avoir toujours été là, et en même temps, qu'on ne voit pas changer! Arrivée au CRR en même temps que Michel Rotterdam et de la même génération que lui, elle s'est engagée avec passion pendant des années dans la transmission de son amour pour le chant à des générations de choristes,

qu'elle a souvent entraînés dans des projets et des lieux prestigieux. Très impliquée dans la mise en place et la coordination des CHAM* « chant choral » au collège Gabriel Péri à Aubervilliers, elle est devenue Responsable de l'EAC** en septembre 2021, tout en gardant une activité de cheffe de chœur.

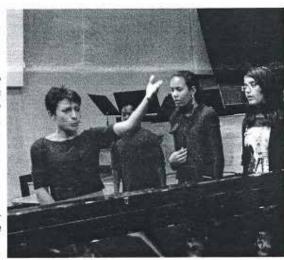
* CHAM : Classe à Horaires Aménagés ** EAC : Éducation Artistique et Culturelle

Marie Joubinaux, «Inchœurigible» professeur

Après trois années d'absence, ce professeur du Conservatoire d'Aubervilliers-La Courneuve reprend les rênes de «L'Inchœurigible », chœur d'enfants né il y a dix ans. Aŭjourd'hui, elle lui donne un nouveau souffle.

aventure commence en 1998, lorsque Marie Joubinaux prend en charge le chœur d'enfants du CRR. Elle découvre rapidement le potentiel des uns et des autres. « Ce n'était pas un simple chœur. Alors j'ai voulu lui donner un nom, son nom!» explique t-elle. Après deux années de travail intensif, l'harmonie professeur/chœur s'est réalisée. Le groupe prend enfin le nom qui lui va si bien : « L'Inchœurigible ». Marie Joubinaux en était persuadée. « Oui il fallait qu'il ait son nom, mais pas n'importe lequel. Et trouver un nom n'est pas anodin. Une fois que l'alchimie « chœur, chef, pianiste » a existé, le chœur a pu trouver son âme et son identité ».

Pourquoi « Inchœurigible » finalement? « Je voulais absolument le mot « chœur » dans le nom. J'ai pensé à « incorruptible », puis naturellement est venu « incorrigible » qui s'est transformé en « inchœurigible ». Après concertation avec les élèves, on s'est rendu compte que chacun se retrou-



vait dans ce nom». Investie à 100%, elle explore semaine après semaine les capacités et volontés de chaque élève. « Je ne sais pas travailler sans donner tout ce que j'ai en moi!» En 2006, elle quitte le Conservatoire pour d'autres horizons professionnels. Christine Morel l'a

remplacé et reprend donc son « Inchœurigible ». Trois ans plus tard, Marie Joubinaux réintègrait le CRR et le chœur. Problème, en arrivant elle s'est rendu compte que l' « Inchœurigible » n'est plus celui qu'elle a laissé. Normal, « qui dit changement de chef dit forcément changement de fibre artistique donc d'identité musicale. Certains enfants ont quitté le groupe, non pas à cause de Christine, mais parce qu'ils ne retrouvaient pas ce qu'on avait créé ensemble ». Il a fallu donc se remettre d'accord sur un nom. « La Croche chœur » est né en cette rentrée 2009. « // contribuera, et je m'y attacherai au plus profond de moi-même,

à l'enrichissement de la vie affective et sensible. Il permettra à chacun, qu'il soit chanteur ou auditeur d'accéder au plaisir musical qui naît d'une émotion mêlant écoute, expression et communication».

Isabelle Meurisse

Michèle Petit, coordinatrice des partenariats éducatifs et associatifs, conseillère municipale à l'inspection académique et élève violoncelliste dans l'orchestre Pizz...

Une autre 'figure' du CRR 93, Michèle Petit, fille de Jean Houdremont, ancien Maire de La Courneuve, s'est toute sa vie durant investie sur le territoire qui lui tient à cœur. Elève du conservatoire d'Aubervilliers -La Courneuve en piano, en clavecin et en chant, elle crée, dès l'âge de 14 ans, des ateliers musicaux et de chant à la Courneuve et à 16 ans, elle commence à diriger régulièrement des chorales de jeunes set d'adultes. Institutrice, elle devient rapidement Conseillère pédagogique en Education Musicale, puis intègre l'équipe de direction du CRR en 1995, avec pour mission de coordonner les activités en direction des écoles et des associations implantées à

« Mon expérience professionnelle me prouve que, quelque soit son niveau, on peut avoir une pratique musicale et y trouver du plaisir. Le plaisir de jouer ensemble. Il faut refuser l'idée que la musique est réservée à une élite. Et si élite il y a, son rôle est de faire évoluer les élèves et de faire en sorte que la part occupée par les amateurs se développe afin que la musique vive. »

Michèle Petit, magazine *Regard*s, La Courneuve - mars 1996 Dans ce cadre, elle coordonne le développement des classes à horaires aménagés de chant chorale à l'école Joliot-Curie et au collège Gabriel Péri à Aubervilliers, et initie le centre de loisirs musical à l'école Eugène Varlin. Son fils Etienne a longtemps été élève au CRR, notamment en violoncelle et basson, elle-même l'a ré-intégré en tant qu'élève avec son violoncelle sous le bras pour rejoindre l'orchestre Pizz dans lequel elle joue jusqu'à ce jour...



Alexia Cousin, élève en chant devenue professeur...

Alexia Cousin, ce nom ne laisse pas indifférents tous les passionnés d'opéra... Elève de Daniel Delarue ayant eu un début de carrière précoce, dont son professeur déclarait en 2016 sur France Musique :

« J'avais entre les mains la plus extraordinaire des élèves qu'il m'ait été donné de rencontrer durant toute ma carrière de professeur ». Quelques années plus tard, lorsque celui-ci prend sa retraite, c'est 'naturellement' celle qui est devenue entre-temps une pédagogue renommée qui lui succède au poste de professeur de chant au CRR 93, en septembre 2022.

1998 est, d'ores et déjà, l'année de sa révélation. Elle obtient en février le premier prix sur 900 candidats du concours international des « voix nouvelles ».

Alexia est née et vit à La Courneuve avec ses parents, non loin des Quatre-Routes. [...] Vers 7 ans, l'envie lui vient de faire du piano. Ses parents l'encouragent vivement et à 9 ans elle entre au CNR. « Lors des leçons de piano on chantonne avec les autres élèves. Et, un jour, le professeur de solfège, Didier Trauboul, m'a dit: tu devrais faire du chant! » [...] en 1994, à l'occasion d'un stage qu'il dirige, c'est la rencontre avec Daniel Delarue, professeur de chant au CNR depuis 7 ans. [...] Depuis 3 ans, Alexia répète une trentaine d'heures par semaine.

Lors du rendez-vous hebdomadaire avec Daniel Delarue, ils travaillent ensemble et déterminent les exercices pour les jours à venir : vocalises, mélodies, diction, interprétation de rôles, de personnages... Professeur et élève doivent s'adapter l'un à l'autre pour donner à la voix d'Alexia toute son ampleur et ses qualités. [...]



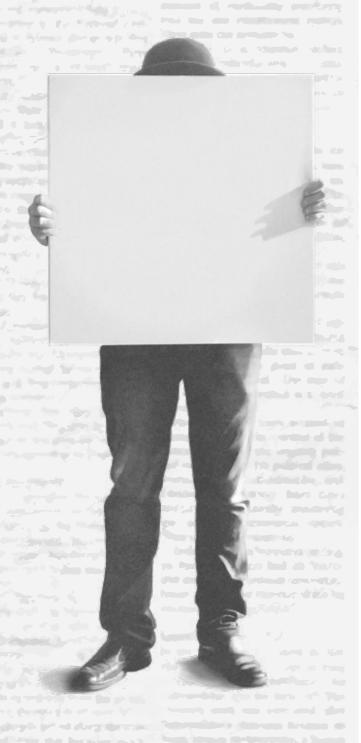


DE LA « SIMPLE » AUDITION DE CLASSE À L'OPÉRA, EN PASSANT PAR DES SPECTACLES DE DANSE, DE THÉÂTRE MAIS AUSSI DES PROJETS MONTÉS DANS LE CADRE DES PARTENARIATS ÉDUCATIFS... L'ENSEMBLE DES PROJETS ET DES PARTENARIATS CONTINUENT DE FAIRE VIBRER LES MURS DU CRR 93!

Les lieux de représentation sont variés, sur les scènes des deux villes d'Aubervilliers et de La Courneuve bien sûr. Houdremont, Renaudie, espace Guy Moquet, Embarcadère, église Notre-Dame des vertus, médiathèques... mais également, au fil des partenariats, Philharmonie de Paris, Basilique de Saint-Denis (festival de Saint-Denis), théâtre du Châtelet, Archives nationales à Pierrefitte et à Paris...

Enfin, les projets sont protéiformes, au gré des rencontres artistiques et des envies et propositions des équipes pédagogiques. Le CRR accueille chaque année des artistes de grande renommée qui viennent dispenser leur enseignement dans le cadre de masterclasses, est sollicité pour des projets proposés par ses partenaires, artistes, vidéastes... C'est ce qui fait la richesse et la singularité de cet établissement, sa grande ouverture vers l'extérieur et d'autres formes d'art, ainsi que la grande porosité en son sein entre les classes.

LA PRESSE EN PARLE!



ARGUS de la PRESSE

Tél.: 742-49-48 - 742-98-91 21, Bd Montmartre - PARIS 2º

Nº de débit ____

LE GUIDE MUSICAL

20, Rue Choron # 5

6. Nov. 1971

Concert des jeunes lauréats

A la salle des fètes de La Courneuve, notre confrère Bernard Gavoty présentait, dimanche 24 octobre, douze jeunes gens et jeunes filles, lers Prix ou Prix d'Excellence des Conservatoires municipaux de La Courneuve et Aubervilliers. Ce fut une démonstration exemplaire à plus d'un titre. Dans des disciplines très variées (piano, violon, violoncelle, hautbois, tuba, trombone et chant), ces élèves montrèrent un acquit technique, une virtuosité parfois et toujours une musicalité faisant le plus grand honneur à l'ensemble de leurs professeurs. Ils ne représentaient cependant pas la totalité des lauréats, bien loin de là : l'an passé, sur cent sept élèves présentés aux concours départementaux, cent trois recueillirent des récompenses.

De l'ensemble des exécutants, tous, je le répête. d'un excellent niveau, se détachent un remarquable trombone, Michel Heulot, qui vient d'entrer comme soliste à la musique de l'Armée de l'Air, un pianiste de dix-neuf ans, Jean-Louis Fiat, qui a donné de la Toccaia, de Prokofiev, une interprétation remarquable de clarté, de précision et de retenue dans un déchainement parsaitement contrôlé, et enfin deux jeunes violonistes, Carherine Ravez et Méatrix Natorp. Agécs de quinze et quatorze ans. elles viennent d'entrer au Conservatoire national dans la classe de Roland Charmy, L'une comme l'autre ont des dons évidents, une technique dejà formée, et l'interprétation intelligente dennée par Béatrix Naterp de l'Allegro de Concert de Saint-Saëns fait bien augurer de sa carrière future. Un des professeurs, Jean-Charles Cheucle, fut au plano un musical et efficace soutien des jeunes virtucses.

Ce bilan est le résultat de vingt ans d'effort des municipalités, efforts financiers et d'organisation, pour mettre la musique à la portée de plus grand nombre. Et les gens n'ont pas boudé cette culture qui s'offrait à eux : il y a plus de

deux mille élèves, cette armée, dans les deux Conservatoires. Unc grande part de ce succès revient à leur directeur, M. Gérard Meunier : je souhaite vivement qu'une promotion de son établissement au plan national vienne le récompenser de ses efforts.

Ai-je besoin de dire que Bernard Gavoty l'ut. à son accoulumée, discrt et spirituel? Vous vous en doutez.

Marie-Rose Clouzol.

Le journal de La Courneuve requirement le journal de La C

CINEMA DU 9 OCTOBRE AU 5 NOVEMBR

Sortir N°35 Retrouvez l'actualité culturelle et la programmation du cinéma L'Étoile.



SAME TABLES

WY SEE SO NO

° 524 du jeudi 3 au mercredi 16 octobre 20





with the state on the state of the state of

So we want of

THE PROPERTY OF

Dept of the

epuis trois ans, Laurence Causse, professeure de théâtre au Conservatoire à rayonnement régional d'Aubervilliers-La Courneuve (CRR 93), accompagne les étudiant-e-s en cycle 3 d'art dramatique. Une formation professionnalisante qui ne s'arrête pas au jeu d'acteur. Au programme : des cours de théâtre bien sûr, mais également de chant, de danse, d'anatomie, d'improvisation... Cette formation complète, initiée en partenariat avec le centre dramatique national de la commune, débouche sur un diplôme d'études théâtrales (DET). « Dans ce conservatoire, il y a une bonne atmosphère, un vrai soutien de la direction aussi. Ce n'est pas le cas dans tous les conservatoires, qui privilégient l'élitisme. Ici, on se base sur la bienveillance, la force du groupe, l'entraide. Les étudiants travaillent en troupe, pas en concurrence.» Le programme spécialise les élèves à la mise en scène. L'objectif principal est de les mettre en situation face aux différentes étapes de création permettant de développer des outils dans la création théâtrale. Dans cette démarche pédagogique, l'étudiant doit construire son savoir, acquerir progressivement une autonomie et développer la capacité d'une auto-évaluation. «En s'appropriant les savoirfaire transmis par les professeurs, il travaille à

son émancipation artistique», souligne Laurence Causse. Élina Cadudal, originaire de Bretagne, «vise cette formation du CRR93 depuis les années lycée. J'ai un problème chronique à l'épaule. À la fin de mon cycle 2 à Pantin, on m'a dit qu'on ne m'acceptait pas en cycle 3 parce que ce serait trop contraignant. Ici, au contraire, on m'a dit qu'on ferait autrement, qu'on adapterait notre monière de travailler. Il y a des valeurs qui me correspondent et une vraie dimension pédagogique.» © ISLBELLE MEURISSE

MANAGEMENTS

Vist o No



PLUS D'INFORMATIONS SUR WWW.LA.COURNEUVE.FR OU HTTPS://WWW.CRRIS.FR/FORMATION/ART-CRAMATIQUE/

Prépa' Théâtre 93

and was lacross in his on one I pear up

ntièrement gratuite, cette classe est ouverte aux jeunes de 18 à 25 ans, élèves des conservatoires partenaires ou remplissant les critères sociaux du programme « Égalité des chances». Elle propose une préparation aux concours d'entrée aux grandes écoles d'art dramatique françaises et francophones. La Prépa' Théâtre 93 associe un travail intensif des scènes, l'apprentissage des fondamentaux du théâtre, une initiation à la culture théâtrale en partenariat avec

l'université Paris 3 et un lien concret avec la création contemporaine. Intégrée à la MC93, la classe permet aux élèves d'évoluer dans un environnement artistique de haut niveau et de bénéficier d'un programme de rencontres avec les artistes de la programmation et de l'équipe du théâtre (technique, construction de décors, réalisation de costumes, production, médiation et communication). L'entrée se fait sur concours.

HTTPS://WWW.MC93.COM/SAISON/PREPA-THEATRE-93

DAPAS(286)N

le magazine de la musique, du disque et du son



EXCLUSIF:

SONDAGE
LES ELEVES DES
CONSERVATOIRES
FACE A LA MUSIQUE

MUSICA 83 Le dernier né des festivals

OFFRES SPECIALES
PAS MORTES

15 CELLULES A 300 F

La cote des conservatoires

Et les élèves ? Notre tour de France des conservatoires nous a révélé le malaise de l'enseignement musical. Doléances corporatives, rumeurs de clocher : nous avons rarement entendu un mot en faveur des élèves. Notre sondage leur donne la parole. Nous avons pensé leur rendre service — ainsi qu'à leurs parents — en situant le conservatoire, l'école nationale de musique dans lequel ils étudient, ou souhaitent entrer. Un tel travail n'a jamais été réalisé. Il nous a fallu définir des critères objectifs de classement des conservatoires, et remonter à la source de l'information.

Efficacité, ensemble, originalité. Le premier de ces trois critères est sans doute celui qui sensibilise le plus les étudiants. Nous avons pensé que le nombre de diplômés que chaque conservatoire national de région envoie au Conservatoire national supérieur de musique peut être significatif de la qualité de son enseignement.

Nous avons pondéré ce critère, qui peut paraître élitaire ou suspect de bachotage, par deux autres, qui garantissent l'épanouissement musical de l'étudiant. Le nombre d'ensembles orchestraux réunis par l'établissement lui offrant autant de chance de se préparer à devenir un bon musicien d'orchestre, ou de musique d'ensemble. Enfin, le critère de l'originalité sous-entend toutes les activités musicales non prioritaires (pour l'instant: musique ancienne, musique contemporaine...) qui élargissent l'horizon culturel de l'élève et le familiarisent avec toutes les éventualités d'un marché musical en plein devenir.

Nos sources sont simples. Nous avons trouvé l'origine des 250 élèves français admis pour la première fois à un concours du CNSM de Paris dans les archives de la rue de Madrid. Nous avons été invité à les dépouiller nous-mêmes, avec beaucoup de réticences. «Raison technique», a courtoisement avancé M. Gallois-Montbrun. «Cette statistique ne nous sert en rien». «Peur du qu'en-dira-t-on», rétorque M. Gévaudan, président de la Fnucmu. «Ce serait dévoiler avec quel professeur a travaillé le lauréat». Nous avons consulté le dossier de chaque reçu mentionné au procès-verbal du concours. Nous avons donc estimé les déclarations des candidats comme sincères.

Le nombre de classes d'ensemble et d'ouverture provient de la Direction de la musique. Ce sont les chiffres de 1978, les seuls qui soient complets (sauf les CNR de Paris et Saint-Maur, l'ENM de Saint-Germain qui n'ont pas répondu). Nous avons remarqué que les conservatoires nationaux de région offrent plus de classes d'ouverture (clavecin, jazz, grégorien, ondes Martenot, musique contemporaine, musique ancienne...) et les Ecoles nationales de musique plus de classes d'ensemble (instrumental, vocal, percussion, musique de chambre...).

Les résultats du classement corroborent à peu près les bruits (souvent malsains) qui courent. Quelques surprises, pourtant. Certains conservatoires sont moins bien placés que leur prestige le fait croire. Au lecteur de les découvrir. La répartition entre conservatoires (CNR) et écoles (ENM) se justifie à peu près. Celles des ENM qui ont récemment été promues CNR le méritaient, au vu de leur classement. Les écoles et conservatoires municipaux font bonne figure. Nous n'avons pu les classer, faute d'information complémentaire.

La carte de France des conservatoires à succès recoupe celle de la prospérité économique, Lorraine mise à part. L'Est, le Nord, le Sud-Ouest et le couloir rhodanien l'emportent. L'Ouest et le Centre ont des difficultés. Quant à la région parisienne, elles est surreprésentée, parce que ses conservatoires font surtout office d'antichambre au CNSM de Paris, et accueillent beaucoup de provinciaux.

Bien sûr, ce tableau ne satisfera pas tout le monde. Malgré nos soins, des erreurs ont pu s'y glisser. Nous faisons œuvre de défricheur. Mais rendez-vous est pris. L'an prochain, nous élargirons encore nos sources, et affinerons encore nos résul-

JEAN VERMEIL

Conginalité					
/ 3	# /	1	Efficacité	Ensemble	Originalité
/ \$	Tuno	/ Ville	lg	1 8	la li
/ 8	Type	/ vine	1 2	/ ĕ	18
/ 8	/	1	/ W	/ <i>&</i>	18
1	CNB .	AUBERVILLIERS	10	10	3
2	CNR	STRASBOURG	3	12	4
3	CNR*	RUEIL	8	7	3
5	CNR	LYON BOULOGNE	8	6 2	3
6	CNR	BORDEAUX	6	6	3 2 2 . 3
7	CNR	METZ	4	5	3
7	CNR	TOULOUSÉ	4	7	1
9	CNR*	ANGERS	2	8.	1
10	CNR	DIJON MARSEILLE	4	5 4	1
10	CNR	NICE	4	4	2 2
10	CNR	CLERMONT-FERRAND	3	.6	1
10	CNR	RENNES	2	4	4
10	CNR	VERSAILLES AIX-EN-PROVENCE	6 2	4 6	0 2
16	ENM CNR*	GRENOBLE	4	4	1
16	CNR	LILLE	5	3	Ιi
16	CNR	CAEN	4	5	0
20	CNR*	AMIENS	2 2	6	0
20	CNR	DOUAI LE MANS	2	5 5 2 6 5	1.
20	ENM CNR	TOURS	5	2	
24	CNR*	AMIENS	1.	6	Ö
24	ENM	BAYONNE	2	5	0
24	ENM	CRETEIL	2	5	0.
24	CNR	NANCY REIMS	6	4	0
24	ENM	MONTREUIL	Ĭĭ	4	Ö.
29	ENM	ORLEANS	2	4	Ö
29	ENM	ROUBAIX	1 .	4	1
29	CNR	ROUEN	2	4 3	0
33	CNR	MONTPELLIER NANTES	1	4	0
35	ENM	BOURGES	1	3	ŏ
35	ENM	CAMBRAI	1	3	0 -
36	ENM	TOULON	1 2	3 3 2 3	0
35	CNR*	LIMOGES	1	2	0
35 35	ENM	VALENCIENNES	2	2	0
"					
NC	OND	PARIS (ENM) ST MAUR	9 8	_	-
NC	CNR	PARIS (CNR)	4	_	
NC	ENM	ST-GERMAIN-EN-LAYE	4	111111	
NC	?	ASNIÈRES	4	_	
NC	EM	PARIS (mun)	3		_
NC	EM ?	EVREUX BLOIS	3 2	_	
NC	EM	MEUDON	2		1111111
NG	?	ST-CLOUD	1		

Pour lire ce tableau

Efficacité : nombre de reçus au CNSM de Paris en 1982 Ensemble : nombre de classes instrumentales et d'ensemble en 1978 Originalité : nombre de classes d'ouverture en 1978.

CNR = conservatoire national de région ENM = école nationale de musique EM = école, conservatoire municipal contrôlé * = établissement récemment promu au type mentionné NC=non classé, faute d'information HC = hors classement

Les exceptions

Paris (ENM) = école normale de musique Paris (mun) = conservatoire d'arrondissement de Paris Lyon (CNSM)=transfuge du conservatoire national supérieur de

Lyon
???=origine inconnue (danse ou chant le plus souvent)

Privé = enseignement privé

rrive ≃ enseignement privé Bellan = mention d'un prix de l'Académie Bellan uniquement Arts plastiques, Schola Cantorum = autre déclaration de provenance laite par l'élève.

La preuve par Lyon

Le Conservatoire National Supérieur de Musique est deux. C'est Paris, rue de Madrid. C'est aussi Lyon, un établissement d'avant-garde ouvert il y a deux ans. Là s'élabore une éducation musicale qui préligure celle de la Cité de la musique, à La Villette.

M. Massinon, son directeur, nous a très sportivement adressé la statistique de l'origine des nouveaux étudiants de 1982. Lui ont envoyé trois élèves : Boulogne, Paris (conservatoires municipaux). Deux élèves : Annecy, Besançon, Créteil, Douai, Lyon, Marseille, Nancy, Perpignan, Saint-Germain-en-Laye. Ont placé un candidat : Avignon, Bordeaux, Bourgoin-Jallieu, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Montpellier, Nantes, Rueil, Toulouse, Saint-Maur et Versailles.

Quatre élèves ont transféré leur dossier du CNSM de Paris pour compléter leur formation, un des lauréats provient de l'Ecole Normale de Musique de Paris.

Ces chiffres confirment notre tableau. Les Conservatoires Nationaux de Région de Boulogne, Créteil, Marseille, Rueil y affirment leurs qualités. Ceux de Montpellier, Nantes, Nancy y améliorent leur position. Quant à ceux de Besançon, Perpignan, Avignon et aux Ecoles nationales d'Annecy et Bourgoin-Jallieu, ils font une apparition méritée.

Les services administratifs du CNSM de Lyon ont tenu à dépouiller également les 300 dossiers des candidats malchanceux. Cette consultation confirme, s'il le fallait, la vocation nationale de cet établissement. Ses résultats seront intégrés au tableau général l'an prochain.





LE CRR 93, SITUÉ SUR UN TERRITOIRE DÉFAVORISÉ, **OÙ LES DIFFICULTÉS SOCIALES SONT TRÈS** PRÉGNANTES MALGRÉ LA RICHESSE DE SES **CULTURES, DE SES ÉCHANGES, DE SA** SOLIDARITÉ, S'EST VU DÈS SES DÉBUTS INFLIGER UNE **DOUBLE PEINE: À LA NÉCESSITÉ DE DEVOIR PRATIQUER DES TARIFS** D'INSCRIPTION ASSEZ BAS **ET BASÉS SUR LES REVENUS AFIN DE RESTER LE PLUS OUVERT POSSIBLE À LA POPULATION LOCALE, IL A DÛ SE BATTRE POUR OBTENIR LES AIDES QUI LUI** PERMETTENT DE **FONCTIONNER ET SE DÉVELOPPER À HAUTEUR** DE SES AMBITIONS.

Les questions financières sont donc depuis toujours un serpent de mer et les personnels, élèves, familles, élus, se mobilisent régulièrement pour réclamer des crédits... Les différentes luttes - en 1979, 1991, 2013, 2018...- se sont jusque là soldées par des victoires, c'est-à-dire que les crédits qui menaçaient d'être baissés ont été rétablis voire augmentés, sans que cela ne permette au CRR 93 de sortir d'une logique financière « de survie » pour aller vers un développement et une stabilité dignes de son aura.

Retour sur 50 ans de luttes qui ont contribué à leur façon à développer une autre particularité du CRR 93 : celle d'avoir des équipes et des élèves (et parents) fortement soudés pour défendre cette institution.

MdI 1979

MANIFESTATION COMMUNE AUX CONSERVATOIRES DE LA RÉGION PARISIENNE POUR DEMANDER PLUS DE MOYENS.

LES ECOLES ET CONSERVATOIRES DE MUSIQUE DE LA REGION PARISIENNE S'ADRESSENT A VOUS!

« Le Français n'est plus sourd, le Français est musicien ». Que de fois nous entendons cette bonne nouvelle! La presse spécialisée la développe. La grande presse s'en fait l'écho. Le Ministre de la culture et de la communication s'en félicite. Tous évoquent notamment les écoles et Conservatoires de Musique « victimes de leur succès ». Nous aussi Parents, Enseignants, Elus Municipaux nous nous réjouissons; c'est nous qui en avons pris l'initiative et assuré le développement. Mais précisément riches de cette expérience à laquelle nous sommes attachés et nous plaçant sur un terrain de vérité nous voulons aujourd'hui témoigner.

Oui, il y a dans la Région Parisienne 207 écoles et conservatoires de Musique mais seulement 13 sont aidés par le Ministère dans une proportion de 8,38 %. C'est dérisoire. Si l'on considère l'ensemble des Etablissements, leur budget global s'élève à 175 000 000 F (francs) le Ministère l'intervenant que pour 3 682 767 F soit 2,1 %. C'est inexistant.

Partout cette année les collectivités locales connaissent une situation financière difficile; elles ne peuvent plus assurer la simple maintenance de l'acquis. [...]

Notre désir le plus ardent est d'informer la population de ce grave fait et de l'appeler à nous soutenir pour lui trouver la solution qui s'impose : LA RECONNAISSANCE REELLE AU NIVEAU DE L'ETAT DU RÔLE SOCIAL DE LA MUSIQUE ET DE SON ENSEIGNEMENT.



Cette lutte s'avère inspirante : en avril 1996, un journaliste du magazine de la ville d'Aubervilliers écrit dans le journal municipal : « En 1979, le Ministre de l'époque M. Lecat réduisait brutalement les finances de la musique.

Répondant à l'appel d'Aubervilliers, 124 conservatoires investissent la capitale avec tambours et trompettes.

L'école de Pantin donne un concert sur le parvis de Chaillot, le conservatoire de Sceaux sur les Champs Elysées, le Conservatoire d'Aubervilliers - La Courneuve à Beaubourg. Le souvenir de cette contribution originale au mouvement culturel du pays, inspirera quelques années plus tard le promoteur de la Fête de la musique qui, le 21 juin, salue le plus long jour de l'année. »

Extraits du texte d'orientation de la manifestation musicale du 27 mai 1979

6 Oct 1979

ECHEC A LECAT

La victoire-tremplin des musiciens

Le budget des conservatoires progresse seul à l'intérieur d'un financement culturel en régression

Le projet de loi de finance qui va être discuté au prochain débat sur la culture à l'Assemblée nationale propose un budget de 11,9 % supérieur à celui de l'année passée. Si l'on considère que le budget global de l'Etat augmente de 14,4 % compte tenu de l'inflation, on s'aperçoit qu'il y a en matièreculturelle un véritable recul. C'est le plus mauvais budget depuis 1974. Et pourtant les crédits progressent dans un domaine : celui des conservatoires de musique. Résultat d'une décision délibérée du gouvernement de donner à la musique, partout en France, la place qui lui revient, ou bien réponse à une pression et à des luttes acharnées ? M. Gérard Meunier, directeur du Conservatoire national de région d'Aubervilliers-La Courneuve, Denise Foucard, conseillère municipale de Champigny, première vice-présidente de la Fédération nationale des centres culturels communaux, M. Lavat, membre de l'Association de parents d'élèves de l'Ecole de musique de Montgeron, ainsi qu'un enseignant de l'Ecole nationale de musique de Montreuil, Yves Queyroux, font le point.

- Il est prévu que la part de la musique dans le budget culturel passe de 30 millions à 50 ou 60 millions. Cela représente une augmentation de 80 à 98 %. Ce n'est pas un effet du hasard mais le résultat d'une bataille menée par les parents, les élus, les enseignants et les élèves et qui s'est concrétisée en région parisienne par cette journée du 27 mai au cours de laquelle des centaines de jeunes instrumentistes ont joué pour la population en faisant connaître les problèmes de leurs conservatoires. Cette progres-sion n'a rien à voir avec une véritable prise en compte de l'éducation musicale en France : en effet, le ministère de l'Education ne prévoit absolument aucune mesure dans ce domaine. Simplement dans notre secteur, celui des conservatoires, nous avons tapé si fort à la porte qu'il n'a plus été possible de nous ignorer. Le résultat est positif, il est la preuve que tout dépend de l'action des intéressés mais il doit être aussi relativisé.

— En effet, cette mesure financière ne concerne que les conservatoires régionaux agréés par l'Etat. Cela représente, par exemple, 13 établissements sur les 220 que compte la région parisienne. Autrement dit, cette mesure ne touche que 20 % des élèves fréquentant un conservatoire ou une école de musique. Les établissements non reconnus par l'Etat continuent d'être entièrement à la charge des budgets communaux.

— Le fait d'être parent ou enseignant dans un établissement non agréé par l'Etat ne bloque-t-il pas parfois la responsables hésitent à agir parcequ'ils ont l'impression qu'ils n'ont pas le cadre institutionnel favorable. Mais trois cents enfants inscrits sur les listes d'attente et qui ne peuvent faire de musique, cela motive toutes les démarches, y compris celles qui visent à faire trouver au pouvoir des solutions qui n'existent pas encore.

— Îl est significatif et stimulant de voir que, toujours en réponse à notre action, une aide est prévue au niveau des conseils régionaux. Ceux-ci aideraient à l'aménagement des conservatoires pour une participation de 20 %, dans la limite d'une défense globale de 500.000 francs. C'est une ouverture nouvelle, intéressante. Cela ne veut pas dire que ces acquis règlent les problèmes.

— En premier lieu, le problème ne saurait être réglé tant que l'Education nationale n'assumera pas sa tâche en matière d'enseignement musical. L'absence d'éducation musicale dans la plupart des classes primaires alourdit et dévie la fonction des conservatoires. En outre, les classes à horaires aménagées dépendent à 92 % de l'aide financière des conservatoires! Le bac-

calauréat musical constitue le seul exemple de baccalauréat payant puisque les élèves doivent souvent régler leur droit d'inscription pour les cours de solfège et d'instrument.

Une action à poursuivre le 12 octobre

— Des écoles de musique qui n'ouvrent pas, des listes d'attente pour les « nouveaux ». Les parents d'élèves doivent savoir que les élus ont besoin de leur soutien. Dans le contexte actuel, la bataille est obligatoire et si l'on ne remet pas en cause globalement la politique culturelle de l'Etat, on l'applique. Si vous « tenez » un an avec un budget de misère, on vous dira que vous pouvez « tenir » un an de plus.

- Cette nécessaire poursuite de l'action a déterminé le collectif qui avait mis en place la journée du 27 mai à organiser une nouvelle manifestation. Il a demandé une audience pour le 12 octobre au ministère de la Culture. Des délégations des conservatoires sont invitées à porter à 15 heures, au 3, rue de Valois, des dossiers exposant les problèmes de leurs établissements. Il n'est pas question d'imposer un cadre de revendication, tant est diverse la situation des conservatoires. Il s'agit de tout dire, de mentionner tout ce qui est nécessaire pour survivre et répondre aux exigences de la population. Les formes plurielles que revêt l'enseignement musical sont toutes à respecter et à aider. Nous avons agi pour organiser la journée du 27 mai. Pourquoi pas vous pour celle du 12 octobre ?

> Entretien réalisé par HELENE JARRY



Avril 1986 — Journal d'Aubervilliers

Monsieur Meunier, alors directeur, témoigne, su sujet de la mise en place de classes à horaires aménagés : « Il y eut d'abord la rencontre avec les élus, et particulièrement avec M. Ralite. Nous avions la même ambition et la même volonté de doter la ville d'un instrument de forma-tion musicale de qualité ouvert à tous. Avec leur concours et aussi celui des élèves, des profes-seurs et de la population, nous l'avons développé. [...] Sans cette volonté et cette collaboration rien n'aurait été possible. Or, l'Etat ne prend à sa charge que 20% du budget, et depuis 1982 cette participation décroît. La ville est contrainte de compenser. Enseigne rla musique c'est un devoir d'Etat ». Epreuves financières qui entravent torp souvent la mission du Conservatoire, particulièrement en direction des fmailles populaires [...].



- LE PARISIEN

LA COURNEUVE

Fausses notes au conservatoire

A grince au conservatoire de musique d'Aubervilliers-La Courneuve (1 400 enfants). Comme dans la plupart des conservatoires de Seine-Saint-Denis, d'ailleurs.

A l'origine du malaise : le projet de loi relatif à l'enseignement artistique que concoctent les ministères de la culture et de l'intérieur. « Nous n'avons pas été consultés » déclare James Marson dans une lettre à Jack Lang. Et de demander le réexamen de ce projet.

Manifestation

Pour Olivier Dupin, directeur du conservatoire de musique de la Courneuve-Aubervilliers, « ce décret aboutirait à majorer de 50 % les heures de cours de chaque professeur à élargir la grille d'indice sans augmenter véritablement les salaires. »

Les professeurs de musique et leurs élèves ont manifesté dans les rues de Paris.

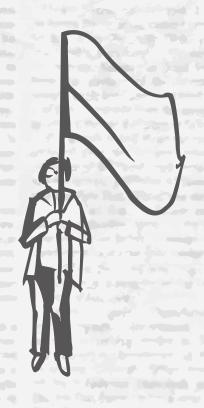
Mdfs 2013

NOUVELLE ALERTE AVEC LA RÉDUCTION DE LA SUBVENTION DE L'ETAT DE 25 %.

Mars 2013 — Le Parisien

Branle-bas de combat pour cette économie au budget annuel de 4,2 M € qui enseigne la musique, la danse et le théâtre à 1550 personnes et intervient auprès de plus de 4 800 écoliers. Les 120 professeurs se sont mobilisés comme un seul homme. [...] Une délégation sera reçue par les conseillers de la ministre de la culture Aurélie Filipetti. Jean Roudon, le directeur, [...] a déjà affûté ses arguments. Le conservatoire intervient massivement dans les écoles des deux villes. [...] Ses tarifs défient toute concurrence. Pour les plus bas revenus, l'inscription pour une année commence à 64 €. « Cela correspond pleinement aux exigences demandées par la Ministre », indique le directeur. [...] En septembre, le conservatoire [...] deviendra le plus grand d'Ile-de-France. « Il ne faut surtout pas que l'Etat nous lâche cette année, implore Jean Roudon.

Les pouvoirs publics ont financé cet édifice. Ce n'est pas pour y accrocher une banderole 'Non aux licenciements'. [...]
Dernier argument massue dégainé par la direction du conservatoire: « Nous pourrons être un point d'ap-pui pour proposer des activités adaptées aux nouveaux rythmes scolaires » [voulus par le ministre de l'Education Vincent Peillon].



Juin 2018 — L'Humanité

Dans ce conservatoire à rayonnement par ailleurs régional, niché en plein cœur d'un des départements les plus pauvres, faut-il le rappeler, la part du budget allouée aux salaires des personnels de la fonction publique territoriale est en augmentation. [...] l'équilibre budgétaire est si fragile que cette augmentation a provoque un déficit, menaçant dans un premier temps plusieurs postes de vacataires, suscitant une inquiétude chez les parents d'élèves, étudiants et professeurs. [...] Pour faire face à cette situation, les deux communes ont voté récemment une rallonge de 60 000 €. Les tarifs des cours, calqués sur le quotient familial, ont été augmentés [...]. La combinaison de ces eux actions a permis de ramener le nombre de postes menacés à **6.** [...]



En vertu de la loi du 13 août 2004, les régions doivent « organiser et financer le cycle d'enseignements professionnel initial. Cette loi appliquée dans d'autres régions ne l'est pas en lle-de-France et le conserva-toire se retrouve donc en difficulté. [...] Une chose est sûre: Aubervilliers et La Courneuve ne laisseront jamais fermer leur conservatoire. La situation risque de se dégrader dans les années à venir avec le projet du gouvernement d'imposer des économies aux communes, donc de réduire encore plus leur marge de manœuvre...

Mai 2022— Regards, La Courneuve

Une délégation composée des collectifs du personnel, des étudiants et des parents d'élèves du conservatoire à rayonnement régional d'Aubervilliers - La Courneuve (CRR 93) a été reçue le même jour par Olivier Orier, directeur général de la Création artistique. Conscient de la spécificité du territoire sur lequel intervient le CRR 93, [il] s'est résolu à faire « une entorse au droit commun » en s'engageant oralement à débloquer 132 000 euros pour rétablir la subvention de l'Etat dans son intégralité. Mis le conservatoire est, en outre, toujours à la recherche de 168 000 euros pour boucler son budget.









font leur mue et leur foire



A Aubervilliers, un conservatoire de musique flambant neuf et déjà en grève, car en manque de moyens

Les personnels dénoncent la baisse de 25 % de la subvention de l'Etat

Musique

u conservatoire d'Aubervilliers-La Courneuve, ce mercredi 27 mars aurait dû être jour de fête. L'établissement à «rayonnement régional» s'apprêtait à inaugurer, samedi 30 mars, l'écrin de verre et béton destiné à accueillir les 1500 élèves et 150 salariés qui en poussent la porte chaque semaine. Après sept ans de gestation, ce projet à 31 millions d'euros voyait enfin le jour.

Sur la grille d'entrée, une banderole annonce un programme moins réjouissant: «En grève». Les 130 artistes-enseignants et les 20 personnels techniques dénoncent la baisse de 25% de la subvention de l'Etat, à laquelle s'ajoute un gel de 6%. Situation classique, en cette période de disette budgétaire. Sauf qu'à Aubervilliers, on s'en étonne, tant l'établissement pourrait servir de modèle au discours gouvernemental.

François Hollande, le président de la République, et Aurélie Filippetti, la ministre de la culture, ont érigé en priorité absolue l'éducation artistique et culturelle. Or que fait le conservatoire d'Aubervilliers? Des cours d'instruments, de solfège, d'orchestre, de danse, de théâtre. «Mais pas seulement, assure Jean Roudon, le directeur du conservatoire. Nous allons chercher les enfants là où ils sont : dans les écoles et les centres sociaux ».

Au fil du temps, l'établissement a multiplié les partenariats. «Pas des interventions ponctuelles, poursuit le directeur. Même si le coup de foudre existe, c'est l'exposition régulière, l'échange suivi qui fait naître une sensibilité.»

Au centre de loisirs Raymond-Poincaré de La Courneuve, trois groupes de 24 enfants de grande section s'initient tous les mercredis matins, à la pratique ludique de la musique. A la même heure, au centre Eugène-Varlin d'Aubervilliers, 24 enfants de 6 à 10 ans découvrent le piano, la trompette, le violon ou le violoncelle. Au terme de ces deux années, ceux qui désirent poursuivre au conservatoire sont automatiquement admis.

Chaque fois, ce sont des enseignants du conservatoire qui opèrent. Eux qui dispensent, de la grande section de maternelle au CE1, à tous les élèves de La Courneuve, cette heure hebdomadaire baptisée « Passeport musique ». Eux encore qui sensibilisent aux musiques du monde neuf écoles de la ville, ou développent la voix dans quatre primaires d'Aubervilliers, Une façon d'offrir une première pratique musicale à tous, et de réconcilier certains avec l'école. Une manière aussi de préparer les sections à horaires aménagés.

Car ici, pas moins de quatre sections sont proposées au collège: voix, musiques du monde, pratique instrumentale ou théâtre... Un emploi du temps réorganisé, des cours spécifiques et, toujours, l'intervention de professeurs du conservatoire. De quoi combler le fossé qui sépare souvent l'éducation nationale et les écoles de musique. «Nous recevons 1500 élèves ici, nous en touchons 4800 hors les murs'», sourit Jean Roudon.

Aurélie Filippetti a fait de l'enseignement supérieur artistique un de ses axes prioritaires

Autre spécificité maison: le «pôle sup». Aubervilliers est l'un des très rares centres français habilités à délivrer le diplôme de professionnel de la musique. Or Aurélie Filippetti a fait de l'enseignement supérieur artistique un de ses axes prioritaires. Enfin il y a ce bâtiment flambant neuf. Près de 4000 m', face au Théâtre d'Aubervilliers, sur lesquels les ouvriers s'affairent pour encore quelques jours. «Si nous n'avons pas les moyens de travailler, à quoi bon? », se désole

le directeur administratif, Clément Louyot.

Certes l'Etat n'est qu'un bailleur minoritaire. Là où les deux communes donnent 3,3 millions d'euros, le ministère accordait 448 000 euros en 2011. Pour 2013, ce sera 297 000 euros. « Que dois-je faire? Diminuer les interventions et toucher moins d'enfants? Rogner sur le pôle supérieur? Supprimer les cours... de hautbois -mais ce sont alors tous les orchestres qui seront touchés-?» Pour le moment, Jean Roudon a juste décidé de geler les concerts. « Mais c'est un vrai problème : ça entre pleinement dans l'apprentissage. La solution? Que le ministère fasse marche arrière. »

Rue de Valois, on assure qu'il n'en est pas question: «Nous n'avons plus l'argent. » Pis : en vertu de la loi de 2004, les conservatoires ne relèvent pas de l'Etat mais des collectivités locales. «La situation économique nous conduit à appliquer un peu mieux la loi.» Auprès de la ministre, on admet que cette coupe générale cadre mal avec la « situation particulière» d'Aubervilliers. Et plus mal encore avec les priorités affichées par le gouvernement. Un adoucissement de la potion est donc envisagé. Comment? De combien? Réponse « d'ici l'été ». 🖷

